Combien coûtent ces services?

Les rencontres avec les professionnels du PAEE sont gratuites pour les personnes admissibles à ce service.

Après une ou plusieurs rencontres, votre conseiller peut vous recommander une aide plus spécialisée dispensée par des organismes publics ou privés. Les consultations ultérieures de service privé seront à vos frais, mais dans plusieurs cas, vous pouvez être remboursé en partie par votre régime d'assurances collectives.

* *Le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.*

Comment joindre le PAEE?

En composant le : **1 800 361-1707**

PAEE

École nationale d'administration publique

PAEE

Programme d'aide aux employés et aux étudiants

ENAP

Pourquoi un PAEE?

À un moment ou l'autre de son existence, une personne fait face à des problèmes personnels dont les répercussions peuvent affecter sa vie privée ainsi que son fonctionnement au travail et dans ses études.

L'École nationale d'administration publique a mis sur pied un programme d'aide aux employés et aux étudiants (PAEE) afin de les aider à trouver une solution aux difficultés avant qu'elles ne s'aggravent et ainsi retrouver leur bien-être personnel et leur qualité de vie.

Qu'est-ce qu'un PAEE?

C'est un service qui vous offre un accès rapide et gratuit à une consultation confidentielle avec une ressource professionnelle externe pour discuter de vos problèmes ou de vos préoccupations.

Quand faire appel au PAEE?

Vous pouvez y recourir pour tout problème, simple ou complexe, d'ordres personnel, conjugal ou familial ou lorsque vous éprouvez des difficultés reliées :

- au travail ou aux études (stress, épuisement professionnel);
- à l'alcool, aux drogues ou aux médicaments;
- aux relations avec les autres;
- à vos émotions (anxiété, peur, etc.);
- aux questions financières et juridiques.

Qui a droit à ce service?

Tous les étudiants à temps plein ainsi que tous les employés de l'École nationale d'administration publique qui participent au régime d'assurances collectives peuvent recourir à ce service.

Et la confidentialité?

Personne ne saura que vous avez recours au PAEE, sauf la personne-ressource que vous rencontrerez ou les gens à qui vous l'aurez confié. Aucune information sur les conversations ou les entrevues ne sera divulguée à quiconque sans votre autorisation. L'anonymat est assuré.

Et ma carrière? Et mes études?

Vote carrière ou vos études ne seront aucunement compromises. Le PAEE fonctionne sur une base volontaire et c'est à vous de prendre l'initiative de consulter pour vous soulager de ce qui vous préoccupe.

Cependant, lorsque vos problèmes personnels affectent votre travail, votre supérieur ou un collègue de travail peut vous rappeler l'existence du PAEE. Vous êtes libre d'accepter ou de refuser de vous prévaloir des services du PAEE.

Quels sont les services offerts?

- Une ligne téléphonique privée en service 24 heures par jour, sept jours par semaine, qui vous permet de laisser un message en tout temps. Si vous téléphonez le soir ou la fin de semaine, la personne-ressource communquera avec vous au cours de la journée ouvrable suivante. En cas d'urgence, le personnel du service téléphonique est toujours en mesure de joindre la personne-ressource.
- Des rencontres individuelles, de couple ou de famille.
- Des renseignements et des références à d'autres ressources ou organismes privés, publics ou communautaires.
- Un suivi téléphonique au cours duquel la personne-ressource prend de vos nouvelles.